

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 2 JUILLET 2009

### DELIBERATION

#### **OBJET : Avenant de transfert de Neuf Cégétel à SFR**

---

Rapporteur : Jean-Yves LE GOFF

Un marché a été signé le 30 août 2006 avec la société Neuf Cegetel SA concernant la fourniture de prestations de services de télécommunications, lot 1 – accès PABX T2.

La société Neuf Cegetel a fait l'objet d'une fusion-absorption par son actionnaire, la société SFR dont le siège social est situé 42 avenue de Friedland – 75008 PARIS.

Le conseil municipal, vu l'avis favorable de la commission « développement durable, urbanisme, environnement, déplacements, patrimoine et solidarités », après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- AUTORISE le maire ou l'adjoint délégué à signer l'avenant de transfert de Neuf Cegetel SA à la société SFR concernant le lot 1 du marché de fourniture de prestations de services de télécommunications ;
- DONNE tous pouvoirs au maire ou à l'adjoint délégué pour accomplir les différentes formalités.

---

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Le maire,

Loïc LE MEUR